Rapport mensuel
Contrôle biologique des insectes piqueurs

Municipalité de Saint-Michel-des-Saints

Activités d'avril au 15 juin 2015

Photo : Alex Wild

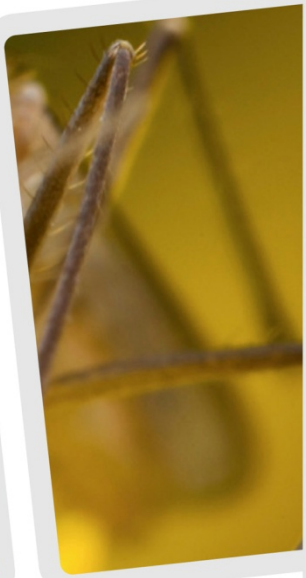

gdg environnement

Introduction

Les travaux consistent à exécuter le contrôle des larves de moustiques et de mouches noires à l'aide d'un larvicide biologique et ce, pour toute la période où ces insectes piqueurs sont en activité, soit du 15 avril au 15 août de façon à protéger avec plus de 80 % d'efficacité l'ensemble des secteurs identifiés au devis.

Nouvelles et faits saillants

- La réunion pré-contrat a eu lieu le 20 avril. Lors de cette rencontre, le responsable de contrat, le directeur de projet et le coordonnateur ont échangé avec les responsables de la municipalité, messieurs Réjean Gouin et Alain Bellerose, des principaux aspects opérationnels, entre autres : certificat d'autorisation, tests de nuisance, réception des requêtes des citoyens et remise des rapports.
- Arrivée du coordonnateur, monsieur Éric Cliche, le 14 avril.
- À la fin d'avril, débute les premiers traitements dans les mares à moustiques non munis d'exutoire superficiels.
- Le certificat d'autorisation a été reçu le 1er mai. L'équipe a procédé aux premières applications en eaux vives (contrôle des mouches noires) suite à l'obtention du certificat d'autorisation. Les gites et accès avaient été prospectés à partir de la mi-avril.
- Une équipe de cinq techniciens et un superviseur sont venus aider pour le premier traitement des mouches noires printanières (*prosimulium*), qui a été complété le 9 mai (voir aussi section Avancement des traitements).
- Côté météo : À l'arrivée de l'équipe, la température était assez chaude le jour, mais il y avait encore du gel au sol la nuit retardant ainsi le développement larvaire. L'équipe s'est donc affairée à compléter la cartographie des gites larvaires (moustiques), ainsi que celle des nombreux barrages de castor, environ 600 (gites de développement des mouches noires), et à valider tous les éléments opérationnels. Le graphique, à la page suivante, montre les précipitations et températures journalières.
- Un premier traitement par voie aérienne, dans les gites moustiques de grandes surfaces ou difficilement accessibles à pied, a été fait les 8 et 9 mai.

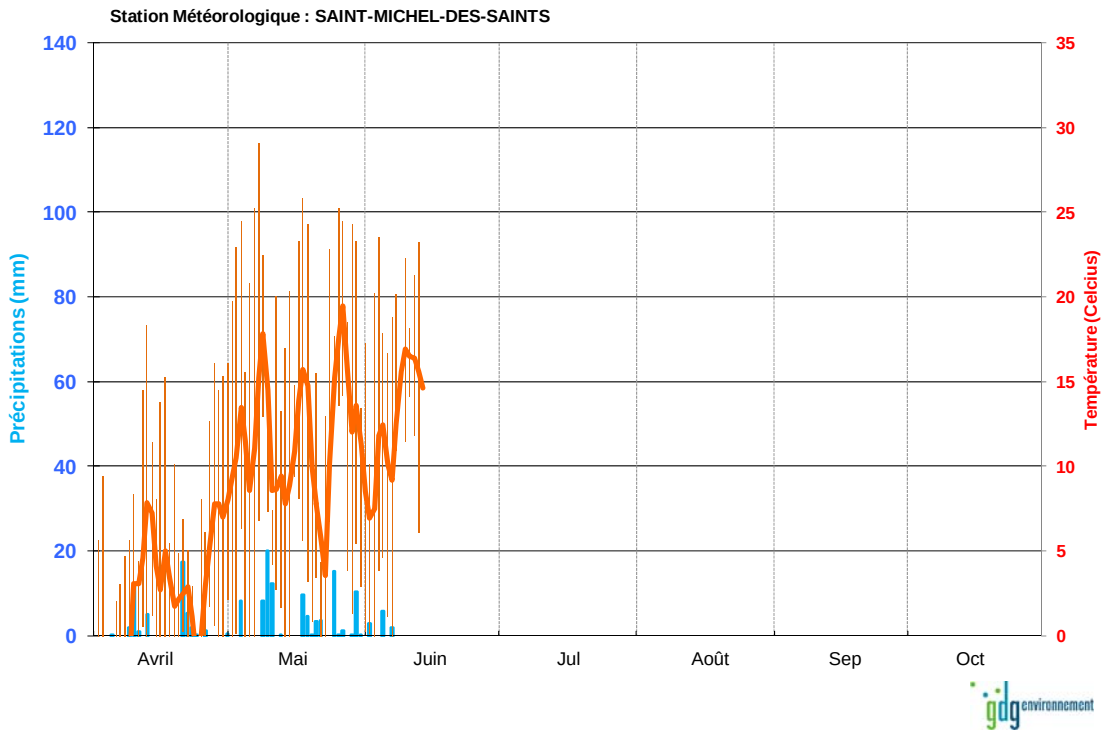

Source : Environnement Canada

Avancement des traitements

Contrôle des mouches noires

En date du présent rapport, trois traitements mouches noires ont été complétés et visaient les espèces printanières et estivales : du 1er au 9 mai, du 14 mai au 28 mai et du 29 mai au 12 juin. Tous les gites ont été visités et traités, incluant les barrages de castors. Un quatrième traitement est en cours. Des ruisseaux non cartographiés nous sont rapportés par des citoyens. Lors des visites, le coordonnateur les géo référence et remet la cartographie à jour. Ces ruisseaux sont ainsi prospectés et traités au besoin.

La rivière Matawin a été traitée à trois reprises : les 5, 18 et 28 mai, ainsi que la rivière du Milieu (au nord du territoire) : les 6,18 et 29 mai.

Contrôle des moustiques

En date du présent rapport, deux traitements moustiques ont été complétés et visaient aussi les espèces printanières et estivales : du 1er au 9 mai et les 2 et 3 juin; principalement dans les fossés et en bordure du lac Kaiagamac pour ces deux dernières dates. Les fossés sont d'ailleurs sous surveillance.
Des mares d'eau stagnante propices au développement des larves de moustiques nous sont également rapportées par des citoyens. Ces milieux humides sont également géoréférencés et traités s'il y a présence de larves de moustique.

Le traitement par voie aérienne a été fait les 8 et 9 mai.

Photos 1 et 2. Gite moustiques et gite de développement mouches noires (rivière Matawin)

Tests de nuisance

Deux tests de nuisance ont été effectués jusqu'à présent : les 4 et 10 juin. Nous constatons une moyenne de capture de 20 insectes piqueurs dans la zone protégée comparativement à 495 insectes piqueurs dans la zone non-protégée située à environ 15 kilomètres de Saint-Michel-des-Saints. Monsieur Simon Cossette, contremaitre aux Travaux publics, est témoin pour les tests en 2015 et aussi la personne de référence pour toutes problématiques.

À titre d'information, si on se réfère au test de nuisance extérieur (zone non protégée) certifié par la municipalité de Saint-Donat, c'est plus de 1 600 insectes piqueurs en 5 minutes de capture dans le Parc du Mont-Tremblant. Cela démontre bien à quel point la nuisance peut être sévère selon l'endroit et la période.

Tableau 1. Résultats des tests de nuisance

Date	Heure	Zone protégée	Nbre IP*	Heure	Zone non protégée	Nbre IP*	Efficacité
04-06-2015	18:45	arrière du Provigo	17	19:21	rue Charette	130	86,9%
10-06-2015	18:50	chemim Lac Azarie	22	19:30	Chemin des Cyprès, près Lac St-Guillaume	859	97,4%
		Moyenne pour la saison:	**20**			**495**	**92,2%**

* La quantité d'insectes capturés en 5 minutes

Demandes d'inspection/appel des citoyens

47 appels ont été reçus depuis le début du mandat. De ces appels, deux étaient des demandes d'informations, dix appels concernaient la présence de mouches noires : les citoyens désiraient savoir si un membre de l'équipe était passé ou pour nous aviser d'un ruisseau ou barrage de castors près du terrain. Le reste des appels concernait la nuisance causée par les moustiques. La majorité de ces citoyens ont été contactés dans un délai de 24 à 48h.

Dans la plupart des cas, une visite terrain fut effectuée et une nouvelle application de larvicide fut faite lorsque nécessaire (mares d'eau stagnantes, fossé, étang). Aussi, tous les citoyens ont reçu des explications sur les opérations en général lorsque demandées.

Communication

Un avis au CLSC, à Transports Canada et au MDDELCC ont été envoyés avant le début des opérations, tel que requis par le ministère. Un communiqué de début de traitement avait aussi été envoyé en mars à la municipalité. Un dépliant informatif, un document sur le Bti et la fiche signalétique du produit ont été remis sur une clé USB lors de la réunion précontrat.

Informations générales

G.D.G. Environnement était présent lors de la Journée de l'Arbre du 23 mai dernier. Richard Vadeboncoeur, biologiste et Caroline Baribeau, agente de relations étaient sur place pour répondre à toutes les questions. Cet évènement fut l'occasion parfaite pour rencontrer des dizaines de résidents désireux d'en connaitre davantage sur le traitement biologique. Plusieurs résidents ont ainsi pu être rassurés sur le processus écologique, d'autres désiraient localiser des gîtes à moustiques sur leur terrain. Une occasion aussi pour nous de bonifier les cartes des gîtes et du coup satisfaire les citoyens. Un franc succès qui méritera sans doute d'être renouvelé.

Photo 3. Journée de l'Arbre sous les normales de saison pour un 23 mai

Richard Vadeboncoeur, biologiste
Responsable de contrat

gdg environnement

Rapport mensuel – Contrôle des moustiques et des mouches noires